ÉCHOS

VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans la séance du 16 juin, sur la première partie de l'ordre du jour de M. Dalimier, jusqu'après « ouvrière et nationale » :

« La Chambre, demeurant attachée au principe de la triple cotisation, patronale, ouvrière et nationale ; confiante dans le gouvernement pour appliquer la loi avec autant de prudence que de fermeté ; prenant acte de ses déclarations, en ce qui concerne l'assurance-invalidité ; convaincue que le moyen le plus efficace d'appliquer la loi est de l'améliorer dans le plus bref délai possible, compte sur le Gouvernement pour déposer un projet de loi dont il accepterait l'insertion dans la loi de finances portant sur ces trois points : abaissement de l'âge à 60 ans ; consolidation à 100 francs de l'allocation aux vieillards assujettis de 65 ans ; transformation pour tous ceux qui ont dépassé l'âge de la retraite de l'allocation d'assistance en allocation de retraite de 100 fr., et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Ont voté **pour** : MM. Bouvier, Cochin, Davaine, Lefebvre du Prey, Lemire, Plichon, Seydoux, Vandame.

Ont voté **contre** : MM. Dansette, Defontaine, Delory, Dubled, Dron, Guesde, Ghesquière, Guislain, Le Roy, Pasqual, Selle, Daniel Vincent.

Se sont abstenus : MM. Dumont, Goniaux, Grousseau.

Etait absent par congé : M. Georges Potié.

La Chambre a adopté par 346 voix contre 139.

Sur l'ensemble de l'ordre du jour :

Ont voté **pour** : MM. Bouvier, Davaine, Dron, Defontaine, Goniaux, Guislain, Le Roy, Lemire, Pasqual, Daniel Vincent.

Ont voté **contre** : MM. Delory, Dubled, Ghesquière, Guesde, Selle.

Se sont abstenus : MM. Cochin, Dansette, Grousseau, Plichon, Seydoux, Vandame.

Absent par congé : M. Georges Potié.

La Chambre a adopté par 359 voix contre 60.

INSTITUT PASTEUR

Cours temporaires de brasserie

Les cours temporaires de brasserie de 1911 auront lieu à Lille, à l'Institut Pasteur, les 19, 20, 21 et 26, 27, 28 juin.

S'adresser, pour les renseignements et inscriptions, à M. E. Boullanger, chef du laboratoire de brasserie à l'Institut Pasteur de Lille.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

La Société de Géographie organise, pour les 14, 15, 16 et 17 juillet, un excursion à Aix-la-Chapelle, Cologne et les bords du Rhin.

Directeurs : MM. Boussemart et Pierre Laroche.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société jusqu'au 1er juillet inclus.

LE CONCOURS DE POULICHES ET DE POULINIÈRES DE DEMI-SANG D'AVESNES.

Le concours de pouliches et de poulinières de demi-sang du département du Nord aura lieu à Avesnes le jeudi 10 août 1911, à midi.

Les inscriptions seront reçues à la sous-préfecture d'Avesnes jusqu'au 9 août, à midi.

EXPOSITION DE ROSES ET FLEURS DE SAISON AU PALAIS RAMEAU

Nous rappelons que la Société d'Horticulture du Nord de la France organise pour aujourd'hui, dimanche, un concours-exposition de roses et fleurs de saison au Palais Rameau, à l'occasion de la distribution des récompenses de l'année 1910.

Cette exposition sera ouverte au public à partir de onze heures du matin.

Les exposants ont disposé leurs lots pendant la journée d'hier, et nous avons pu admirer des merveilles florales qui satisferont certainement les visiteurs.

GRAND RABAIS SUR BIJOUX

DAYREMONT

20, Rue Faidherbe — LILLE

0208

L'AVIATION

A LA BRAYELLE

Bréguet, volant vendredi devant une commission militaire, a atteint une altitude de 300 mètres en 7 minutes.

Les pilotes de Buisey et Thieulin ont ensuite, chacun une heure durant, volé au-dessus de la campagne avec 305 kil. de poids utile. Les pilotes de Montalan Richez ont également effectué de beaux vols. Puis le Neutenant Ludmann fit quelques vols d'entraînement avec passagers.

Un certain nombre d'officiers du 43e d'infanterie et de sous-officiers du 1er corps d'armée, qui suivent à Lille un cours spécial sont venus visiter vendredi l'aérodrome de la Brayelle. Ils ont beaucoup admiré les Bréguet et ont fort goûté les explications des pilotes aviateurs.

Vendredi soir le lieutenant Péralda, montant un biplan Bréguet accompagné de sa femme comme passager, a atteint une altitude de 1000 mètres.

L'aviateur Vandamme a passé avec succès les épreuves du brevet de pilote.

Samedi vers onze heures, l'aviateur de Montalant a évolué au-dessus de Douai à une grande hauteur malgré un vent violent.

SUCCÈS — SUCCÈS

Retour de l'Exposition

Les amateurs de cuisine exquise se rendent au **Rocher de Cancale**, 18, Marché-aux-Poulets, Lille. — Cave renommée. 0209

CONSEIL de PRÉFECTURE

LA FAILLITE DU SÉNATEUR BLOCARD EN FUITE EVRARD ELIEZ

Le Conseil de préfecture a eu à s'occuper vendredi du trop fameux Evrard Eliez, au temps de sa splendeur sénateur du Nord, président du conseil général, à qui on facilita la fuite, le jour où il aurait fallu le mettre en prison.

Le liquidateur de sa faillite, M. Lerouge, réclamait à la commune de Berlaimont, dont Evrard Eliez était maire — il cumulait ! — le remboursement d'une somme de 6000 francs déboursée par le maire pour travaux communaux.

Le Conseil, qui avait mis l'affaire en délibéré la semaine dernière, s'est déclaré incompétent, rejetant purement et simplement la demande de M. Lerouge.

Dans les considérants de son arrêté, le Conseil dit « que la municipalité vota un crédit de 53.100 francs pour constructions d'édifices communaux à effectuer de 1882 à 1885, crédit approuvé par l'administration préfectorale.

« Que du fait du maire d'avoir ordonné des travaux supplémentaires, entr'autres la construction d'un mur de clôture, sans approbation du conseil municipal, ces travaux n'ont aucun caractère de « travaux publics », mais bien de particuliers.

« Qu'il n'existe aucun dossier administratif desdits travaux ».

Me Plouviez représentait la commune de Berlaimont et soutenait la thèse, admise par le Conseil de préfecture.

M. Lerouge était représenté par Me Herbecq.

L'ADMINISTRATION DES POSTES CONTRE L'ÉLECTRIQUE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

Un différend s'est élevé entre l'Administration des Postes et la Compagnie des Tramways de Lille à Roubaix et à Tourcoing.

L'Administration des Postes demande le remboursement d'une somme, évalée après expertise, à 41.000 francs, pour dommages électrolytiques, ayant occasionné de graves préjudices à l'Administration des Postes et Télégraphes.

Par suite des voltages élevés utilisés sur les lignes de la Compagnie des Tramways Roubaix-Tourcoing, les fils télégraphiques et téléphoniques auraient subi de graves perturbations et pertes de courant.

Par l'organe de Me Bonduel, la Compagnie des Tramways riposte en disant qu'elle créa ses lignes bien longtemps avant que fussent installés sur les mêmes parcours les services téléphoniques et télégraphiques.

Que de plus, lors de la construction de son réseau, par traité à forfait, elle versa à l'Etat une somme de 140.000 francs pour parer à tous frais d'électrolyse qui pourraient se produire au cours de son exploitation.

Le Conseil de Préfecture a mis l'affaire en délibéré.

DEMANDE EN ANNULATION D'ÉLECTION

Une demande en annulation d'élection a été introduite par M. Mirland, adjoint au maire de La Flamengrie.

Il s'agit de l'élection de M. Soupart, conseiller municipal, contre laquelle est allégué le motif suivant : La loi municipale de 1884 s'oppose à ce que plus du quart des conseillers habitent l'étranger.

Or, le conseil municipal de cette commune se composant de dix membres, il se produit que trois résident en Belgique et, parmi eux, M. Soupart, ce qui est contraire aux prescriptions de la loi.

L'affaire a été mise en délibéré.

POUR LES VACANCES

Voici venir bientôt l'époque où nombre de nos lectrices vont émigrer les unes à la plage, les autres à la campagne, nous ne saurions trop rappeler à celles qui n'ont point encore leur costume ad hoc ou la lingerie de circonstance, que les grands Magasins de Nouveautés de la **Compagnie Française, 64 et 46, rue de Béthune, à Lille**, leur offriront tous ces articles à des prix stupéfiants de bon marché. Voir en dernière page un aperçu de ces prix.

7084

CHRONIQUE SPORTIVE

VÉLODROME DE LILLE

Champion du monde contre champion d'Europe

L'annonce du match qui va mettre aux prises le champion du monde Friol contre le champion d'Europe 1911 Dupuy a causé sensation dans tous les milieux sportifs.

On ne pouvait à l'heure actuelle mettre sur pied un match plus intéressant.

A Rome, où les meilleurs sprinters du monde se trouvent actuellement, les échos de cette rencontre sont parvenus et télégraphiquement le grand champion danois Ellegard, cinq fois champion du monde, a demandé de prendre part, comme troisième coureur, à ce grand match.

Les pourparlers sont près d'aboutir et les lillois assisteront à trois arrivées terriblement disputées le lundi des fêtes de Lille au Vélodrome lillois, car le match aurait lieu en 3 manches.

Quel que soit l'attrait de cette formidable rencontre, les organisateurs veulent corser le spectacle par un match où deux étoiles du demi-fond seront aux prises.

Les régionaux ne sont pas oubliés. Une course dotée de très beaux prix leur est réservée pourvu qu'ils soient plus de huit inscrits, s'inscrire chez M. Nil Lebbe, rue Neuve, 3, à Lille.

SUCRE DELERUE

est le plus pur, le plus suerant ! !

0119

BELGIQUE

MENIN

Vol d'un coffret. — Samedi matin, Mme Charles Hazebrouck, demeurant aux Barques, sortit pour aller aux provisions. A son retour elle constata l'effraction de sa porte et le vol d'un coffret contenant une somme de cent francs et deux montres en nickel.

LE RENCHÉRISSEMENT DE LA VIE

Chacun le constate et le subit ; c'est la grande préoccupation actuelle.

Mais combien surtout peuvent à bon droit s'en alarmer ceux pour qui l'heure de la retraite a sonné et qui n'ont plus à compter désormais que sur le produit de leurs économies !

La rente viagère, en leur fournissant le moyen d'augmenter notablement leurs revenus, peut seule leur permettre de faire face à cette inévitable majoration de dépenses.

Ils trouveront à la fois un intérêt rémunérateur et une sécurité absolue en s'adressant à **LA NATIONALE-VIE** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) dont les réserves libres également presque 75 % des réserves libres de toutes les autres compagnies françaises d'assurances sur la vie réunies. Aucune société similaire n'offre des garanties comparables.

Envoi gratuit de tarifs et renseignements. S'adresser à Paris, au siège social, 2, rue Pillet-Will, et chez les agents généraux en province, notamment à :

Lille, MM. Delefils et Duthoit, 11, Boulevard de la Liberté ; à **Douai**, à M. Robaut, 33, place du Barlet ; à **Dunkerque**, à MM. Bech et Le Bail, 14, rue Saint-Sébastien ; à **Cambrai**, à M. Le Flon, 1, rue du Chapeau-Vert ; à **Valenciennes**, M. Pésier, 7, boulevard Froissard. 0192

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Henri-Louis-Joseph LEFEBVRE

pieusement décédé à **Lille**, le 15 juin 1911, dans sa 75e année, muni des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Service solennels qui auront lieu le lundi 19 dudit mois, à onze heures**, en l'église Saint-Maurice, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 27-29, Lille, à dix heures trois quarts.

Les landes et matines seront chantées le lundi 19, à six heures du soir.

Des pains seront distribués aux pauvres de la paroisse par les Sœurs de Charité.

Les Dames sont priées d'y assister.

7079-17-18-19-1.

REMERCIEMENTS

La famille GANTOIS, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper en la personne de

Monsieur Henri GANTOIS

Droguiste

adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles, ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

MARCHÉS

COURS DU MARCHÉ RÉGLEMENTÉ DE LA RÉGION DU NORD

Lille, le 17 juin 1911

Avoine jaune. — Courant 20,10; prochain 20,00 ; juillet-août 20,00 ; 4 derniers, 18,75 acheteur. Tendance soutenue.

Avoine blanche. — Courant 21,»» ; prochain 21,»» ; juillet-août 21,»» ; 4 derniers 19,25. Tendance soutenue.

Blé roux bigarré. — Courant, 26,10 ; prochain, 26,10 ; juillet-août 26,10 ; 4 derniers, 24.00 acheteur. Stock 2200. Tendance soutenue.

Blé blanc. — Courant 26,40 ; prochain 26,40 ; juillet-août. 26,40 ; 4 derniers, 24,40 acheteur. Tendance soutenue.

LILLE, 17 juin.

Sucre : Cuité, 1er jet, 31,75. — Pain n° 1, 70,50. — Cassés boîte 5 kilos, 71,50.

3/6 fin disponible, 55,»». — Droit de fabrication pour 1911, 2,85.

Cours des picoels en livrable — Courant, 55,»». — Prochain 55,50. — Juillet-Août, 55,75. — 4 derniers, 46,75. — 3 d'octobre, 44,75. — 4 premiers, 45,25.

DOUAI, 14 juin.

Mercuriale des marchés aux bestiaux :

Nombre d'animaux : Boufs, vaches, taureaux, amenés, 519 ; vendus, 500.

Bœufs. — 1re qualité : poids vif, 0,98, poids net 1,76 ; 2e qualité : poids vif, 0,88, poids net, 1,58.

Vaches. — 1re qualité : poids vif, 0,90, poids net, 1,60 ; 2e qualité : poids vif, 0,80, poids net, 1,40.

Taureaux. — 1re qualité : poids vif, 0,88, poids net, 1,56 ; 2e qualité : poids vif, 0,78, poids net, 1,36.

Moutons, à la cheville. — Moutons : poids net 2,50; brebis, poids net 2,40.

Porcs. — Poids net, 2,18.

DOUAI, 16 juin

Marché aux veaux. — Amenés 67, vendus 67 ; pour la ville 42, pour le dehors, 25. — Cours moyen, 1,45. Hausse de dix centimes.

CAMBRAI, 17 juin

Blé (80 kil.). — Blé de choix, 20,50 à 21 ; ordinaire, 20 à 21.

Farines. — 1re q., 39 ; 2e q., 38. — Son, 14.

Graines (l'hect.) — Colza, 22. — Œillette, 40. — Lin, 35. — Cameline, 13.

Huiles. — Colza, 75. — Quinquet, 80. — Œillettes, 110 à 160. — Lin, 110.

Tourteaux (les 100 kil.)— Colza, 12,50 à 13,50 — Œillettes, »». — Lin, 22. — Pavots, 13,50.

Fourrages. — Foin, 1re qual., 85,»» à 90,»» ; 2e qual., 80,»» à 85,»». — Luzerne, 1re qual., 50,»» à 56,»» ; 2e qual., 45,»» à 50,»». — Paille de blé, 1re qual., 20,»» à 25,»» ; 2e qual., 18,»» à 20.

Marché aux veaux du 16 juin. — Nombre de veaux amenés : 20.

Prix du kilog sur pied : 1,30 à 1,65.

Porcs. — Prix du kilog sur pied : 1,35 à 1,40.

ARRAS, 17 juin

Huiles. — Œillette pays (les 91 kil.) »»» ; Pavot à froid (les 100 kil.) 104 ; Pavot froissage, id., 100 ; Colza étranger, id., 73 ; Lin des Indes, 102 ; Lin Plata, 102 ; Pavot industriel, 99.

Tourteaux de graines indigènes (les 104 kil.) Œillettes, »». — De graines étrangères (les 104 kil.) : Pavot, 12,50; colza des Indes, 11,50; lin, 22,50.

Graines, l'hectolitre. — Avoine, 7 à 10.

Farine. — Cylindre, 37,50; meule, 36,50.

Son. — 14,50.

Marché aux bestiaux. — On avait amené environ 1.000 vaches, génisses et taureaux.

Marché bien approvisionné. Vente active et maintien des cours sur les laitières de qualité. Vente calme et légère baisse sur les autres sortes.

On vend la flamande prête ou fraîche vêlée, de 580 à 670 fr.

La bourbonnaienne de 400 à 550 fr., et la picarde de 380 à 400.

Les alsaciennes sont peu demandées ; elles valent, suivant âge et qualité, de 0,80 à 1 fr. le kilog vivant.

Le cours de la bête grasse présente de la fermeté ; il varie, suivant jeunesse et qualité, de 0,90 à 1,05 le kil. vivant.

AIRE, 16 juin.

Blé, 20,25. — Avoine, 10,75. — Haricots, 45. — Lin, 35. — Poulets, les deux, 5.

PARIS, 16 juin.

Sucres raffinés. — Les affaires sont toujours assez actives en disponible ; les cours ne varient pas.

Produits accessoires. — On cote en disponible, les 100 kilos, suivant marques, non compris la taxe de raffinage de 2 francs :

Gros décrets, en sacs, 64 à 65; morceaux irréguliers, 64 à 65; petits décrets 64,50 à 65; sucres en poudre, 63,50 à 64; semoules (selon fleurs), 66 à 66,50; glaces, 66,»» à 67,»»; sucres cristallisés extra acquit, 62,»» à 62,50; sucres cristallisés en poudre, 63,»» à 63,50.

BOURSE DE LONDRES

Du 17 juin 1911	Préc. Clôt.	Ouvert.
Consolidés	79 15/16	79 15/16
Extérieures	94 1/4	94 1/2
Turc Unifié	92 1/4	92 1/4
Banque Ottomane	18 1/2	18 1/2
Rio-Tinto	70 1/2	70 1/2
Consolidés Gold	5 7/32	5 7/32
East-Rand	4 23/32	4 23/32
Rand-Mines	7 27/32	7 27/32
Chartered	31	31
Reb. Gold	7 7/8	7 7/8
Change sur Paris	25.47 1/2	25.47 1/2
Escompte Banque	2 1/14 3/8	2 1/14 3/8
Prêt à court terme	1 1/4	1 /14

HOUBLONS

ANVERS, 16 juin.

Les 50 kilos fob wagon Anvers Alost : disponible 72,50 ; juillet-août 72,50 ; nouvelle récolte 97,50 à 100. Tendance calme.

Entreprise Générale de Travaux

Maçonnerie — Béton armé

Montage de Chaudières et Cheminées d'usines

Plâtrage — Plafonnage

Ciments — Enduits en simili-pierre

ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

S. GOFFIN Ingénieur Entrepreneur

48, rue de l'Épeule, Roubaix. Téléphone 740

0135

BOURSE DE LILLE

DU 17 JUIN 1911

CHARBONNAGES

	C. Jour	C. préc.	Offre	Deman.
Albi	— —	280 —	280 —	285 —
Albi (fond)	— —	186 —	— —	— —
Annche	2285 —	2285 —	2285 —	2265 —
Azin	8312 —	8225 —	— —	8210 —
Bully-Grenay	5434 —	5440 —	5435 —	5415 —
— 1/50e	109 25	109 25	109 25	109 —
Blanzy	— —	2570 —	— —	— —
Bruay ent.	1248 —	1240 —	1250 —	1245 —
Bruay 10e	126 —	125 —	128 —	124 —
Carvin ent.	3710 —	3641 —	3650 —	— —
Carvin 5e	735 —	734 —	740 —	734 —
La Clarence	463 —	463 —	464 —	460 —
Courrières	3410 —	3411 —	3415 —	3410 —
Crespin f. v.	99 75	102 —	101 —	99 —
Douchy	— —	970 —	— —	970 —
Dourges 100e	439 50	439 —	440 —	439 —
Drocourt	— —	6845 —	— —	— —
— 10e	680 —	680 —	685 —	680 —
Escarpelle	776 —	780 —	780 —	776 —
Ferfay	423 —	430 —	435 —	430 —
Flines-Rach.	78 —	77 50	78 —	77 50
Lens ent. p.	1225 —	1220 —	1226 —	1224 —
Lens, 10e	123 —	123 —	122 —	122 50
Liévin	— —	4320 —	4350 —	4310 —
Liévin 20	145 50	145 75	146 —	145 —
Ligny-l-Aire	505 —	504 —	504 —	502 —
Marles 10 %	2570 —	2570 —	2580 —	2570 —
Marles 70 %	3080 —	3090 —	3090 —	3070 —
Marles 20e	199 —	201 —	200 —	190 —
Meurchin 5e	2515 —	2518 —	2520 —	2505 —
Nord d'Alais	— —	183 —	183 —	176 —
Ostricourt	3050 —	3050 —	3050 —	3020 —
Thivencelles	1525 —	1485 —	— —	1525 —
Vicoigne	1625 —	1625 —	1620 —	1625 —
Vicoigne 10e	— —	165 —	166 50	165 —

OBLIGATIONS ET EMPRUNTS

Nord 1892	— —	— —	— —	476 50
— 1893	— —	— —	— —	476 —
Armentières 1886	— —	— —	— —	502 —
Douai 1891	— —	— —	— —	490 —
— 1892	— —	— —	— —	485 —
Roubaix-Tourcoing 1908	— —	— —	— —	460 —
Roubaix 1893	— —	— —	— —	475 —
Tourcoing 1908, 2e série	— —	451 —	— —	451 —
Valenciennes 1891	— —	— —	— —	470 50
Aniche 1908	— —	— —	— —	503 25
— 1906	— —	503 25	— —	503 25
Béthune 1877	— —	— —	— —	480 —
— 1903	— —	— —	— —	504 —
— 1905	— —	— —	— —	370 —
Dourges 1907-1909	— —	500 —	— —	495 —
Drocourt 1905	— —	— —	— —	493 50
Escarpelle 4 %	— —	470 —	— —	465 —
Liévin 1906	— —	— —	— —	500 —
Liévin 1910	— —	— —	— —	493 —
Marles 1906-1909	— —	— —	— —	493 —
Ostricourt 1905	— —	— —	— —	489 —
— 1910	— —	— —	— —	476 —
Vicoigne	— —	— —	— —	496 —
Cambrésis	— —	— —	— —	368 —
Denain-Anzin	— —	— —	— —	500 —
Sonelle ancienne	— —	— —	— —	505 —
— nouvelle	— —	— —	— —	505 —
Pouillier-Longhaye	— —	— —	— —	430 —
Gaz de Wazemmes 5 %	— —	— —	— —	500 —
— 4 %	— —	— —	— —	500 —

BANQUES (Actions)

Crédit du Nord	— —	— —	— —	790 —
Verley-Decraix	— —	— —	— —	1361 —
Devillier et Cie	1225 —	— —	— —	1225 —

VALEURS DIVERSES

Gaz de Wazemmes	— —	— —	— —	745 —
Rousseau	— —	— —	— —	451 —
S.-Sauv.-Arras (15 janv. 11)	— —	— —	— —	360 —
Blanc-S.-Vaast (15 juill. 10)	— —	— —	— —	3900 —
Margarine-Béth (1 oct. 10)	— —	— —	— —	215 —
Denain-Anzin (1er oct. 10)	2237 —	— —	— —	2245 —
Fr. Lucette	990 —	— —	— —	991 —
Sonelle-Meub. (30 juin 10)	924 —	— —	— —	925 —
Lille et Bonnières, p.	— —	— —	— —	580 —
Etabliss. St-Amand	— —	— —	— —	651 —
Tramways Electr. de Lille	— —	— —	— —	707 —
Chantiers de France	510 —	— —	— —	506 —
F. Durot	— —	— —	— —	120 —
Etablissements Wibaux	— —	— —	— —	185 —
Laiterie Nord de la France	— —	— —	— —	390 —
Mines H.-Deûle	— —	— —	— —	500 —
Delespaul-Havez	— —	— —	— —	112 —

Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (actions), à Paris, 256 et 259.

Petite Bourse du 17 au comptant

VALEURS	OUV.	Clôt.	VALEURS	OUV.	Clôt.
3%	95 25	95 35	Ville de Paris		
Indo-Ch. 1/2	68 75	— —	1892 2 1/2	— —	— —
Indo-Ch. 3 %	66 —	— —	1899 2 1/2	416 50	417 75
Chine 4 %	100 25	— —	1900 2 1/2	406 —	403 —
Russe 4 %	99 90	— —	1901 2 1/2	442 50	443 75
Russ 30/01896	85 50	85 90	Com. 1879	488 —	491 50
Banque de F.	— —	— —	2 — 1886	506 —	506 50
Crédit Foncier	705 —	— —	2 — 1891	389 —	393 50
Cie Lyonnais.	1502 —	1501 —	2 — 1892	424 —	420 50
Banq. de Paris	1235 —	— —	2 — 1896	466 —	466 —
Suezeta Cie	790 —	— —	Foncier 75	560 —	560 50
Rio	819 —	816 —	2 — 1885	421 —	422 —
Mieil.	— —	— —	2 — 1895	469 75	469 75
Nord	1655 —	— —	2 — 1905	472 50	470 25
Orléans	1234 —	— —	Obligations		
Ouest	934 50	— —	Nord 3 %	428 —	428 —
P. L. M.	1175 —	1165 —	Est 3 %	425 50	425 50
Villes de Paris			Ouest 3 %	459 50	430 —
1865 4 %	541 75	545 —	Ouest 3 %	430 —	428 —
1871 3 %	407 —	404 —	P.-L.-M. 3 %	420 —	418 50
6754 0/0	50 —	50 —	P.-L.-M. 3 %	414 75	414 75

TISANE du CURÉ d'ARS

A ceux qui souffrent

En vérité, je vous le dis, la TISANE MERVEILLEUSE du CURÉ D'ARS vous guérira comme elle a guéri tant d'autres. Usez de ces plantes salutaires et vous expulserez dans vos urines l'acide urique, les mauvais germes, le poison qui ankylosent vos jointures et raidissent vos membres. Dans vos selles se trouveront : la bile, l'âcreté et les humeurs qui vous empêchent de digérer, de dormir et d'agir.

La TISANE du CURÉ D'ARS guérit toujours vite et bien les rhumatismes, la goutte, l'arthritisme et toutes les affections dues à une vice du sang. Une cure de tisane du Curé d'Ars vous rajeunira de 10 ans et vous débarrassera de toutes vos misères.

1f50 la Boîte pour une cure, Ire Pharm., Pre 1f75 à DÉTRY, Pharm., 51, Rue Castiglioncourt, PARIS.

0148-1

Les Acheteurs de CHRONOMÈTRES, MONTRES, PENDULES

ont le plus grand intérêt à consulter les *Catalogues illustrés* envoyés franco par **F. AMIET** Anc. Directeur de l'Ecole Municipale d'Horlogerie. Fournisseur du Chronomètre offert par le Diocèse au Souverain Pontife.

MAISON FOND. en 1794 — **BESANÇON** (Doubs) 068

ANÉMIE, NEURASTHÉNIE

Maux d'estomac, Palpitations, fatigues générales, etc., etc. Traitement d'un mois pour sceptiques, guérison sûre et durable. Ecrire avec timbre à Mademoiselle PINON, Institutrice libre, à Nassigny-Vallon (Allier), qui fait connaître, gratuitement, le remède infaillible d'un vieux médecin. 096

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

HERNIES (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie. Payer ent après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Rétrécissements

Radicalement guéries par procédés spéciaux. Reçoit lundi et mercredi de 9 à 3 heures en son institut, 78, rue de l'Hôpital, à ROUBAIX-Hainge, près de Charleroi (Belgique). Bureau de Charité. Ambulance 0

SOUFFRIR N'est pas vivre !

Les Maux d'Estomac de toute nature, aigus ou chroniques avec la MIGRAINE la CONSTIPATION les AIGREURS qui les accompagnent sont CALMÉS et GUÉRIS par le

REGYL

Des milliers de malades désespérés ont obtenu avec le REGYL des guérisons merveilleuses constatées par les plus hautes célébrités médicales. Vous qui souffrez du même mal, voici le remède ; faites comme eux !

Envoi franco contre mandat de 6 francs d'une boîte pour traitement d'un mois.

Les 4 boîtes pour la cure complète : francs 19 francs.

Laboratoire du REGYL, 53, rue Monsieur, PARIS

Dépôt dans les Phies suivantes : LILLE, Gobert et Cie, 38, rue Esquermoise ; FOURMIES, Dureux ; ROUBAIX, Dereux, 108, rue de Lannoy ; ARMENTIÈRES, Dusbous ; ALBERT, Gruez ; SAINT-QUENTIN, Lemaire, Place Lafayette ; BOHAIN, Jeb ; REIMS, Grande Pharmacie de Paris, 5, rue de Talleyrand. 0216

LE MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON **WATERLOT-LAMBELIN** Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE René CARTON, successeur.

TRAITEMENT SPÉCIAL des affections de l'ESTOMAC et des INTESTINS : MALADIES NERVEUSES, etc.

CURES de Repos et de Convalescence. INSTITUT HYDROTHÉRAPIQUE ET DIÉTÉTIQUE, sous la Direction du Docteur VOET, Bonsecours (Belgique).

PAR LES GRANDES CHALEURS PRENEZ UN BANYULS-TRILLES

à l'eau de Seltz ou nature avec un peu de sirop de citron et vous serez IMMÉDIATEMENT ET AGRÉABLEMENT DÉSALTÉRÉS

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ par excellence

Demander un TRILLE à l'Eau et Citron et exiger l'étiquette BANYULS-TRILLES sur la bouteille 0228

ARTHETIQUES Buvez à vos repas **CONTREXEVILLE-PAVILLON** 074

MALADIES DE PEAU & VICES DU SANG

Ulcères de Varices - Eczémas - Dartres - Humeurs, etc, guéris par le **Dépuratif DELEZENNE et le Baume Ste-GENEVIÈVE**

Franco contre envoi de 6 fr. — Milliier d'attestations d'affections guéries et vieilles parfois de plus de 20 ans. — PHARMACIE PRUVOST, 7, RUE DES ARTS, LILLE

0200

FEUILLETON N° 7

LES

CONQUÉRANTS de l'AIR

PAR

GEORGES DE LYS

Sauzède évacua Hanoï avec le dernier convoi. Préalablement, il fit incendier les arsenaux et les magasins, puis s'embarqua, déchiré dans son âme de soldat et dans son cœur de père. Si vaillante que fût, en cette heure solennelle, l'attitude de Jeanne dans son impressionnante simplicité, car elle s'était modelée sur l'exemple de dignité et de calme dont faisait montre le colonel, la jeune fille était consciente et du péril et des responsabilités qui pesaient sur son père ; mais elle se sentait aussi la force de les affronter dans sa foi en lui. Sauzède, par contre, s'alarmait pour Jeanne et ne se pardonnait pas l'imprudence dont il s'estimait coupable en ayant voulu son enfant près de lui. Certes, rien ne pouvait faire prévoir le forfait de lèse-nation dont se souillaient les envahisseurs par leur injuste invasion. Toutefois, si Sauzède n'eût pas écouté son désir, — bien naturel après tant d'années d'isolement, — de jouir enfin de la présence de son enfant, il ne l'aurait pas exposée aux terribles dangers de l'heure présente.

N'était-ce point aussi un sentiment d'égoïsme qui l'avait induit à différer de deux ans le mariage de Jeanne ? Sans doute, l'argument sur lequel il s'était appuyé avait sa raison : elle était si jeune encore ! Mais était-ce le seul qui avait décidé de sa résolution ? n'avait-il pas songé davantage à lui-même et écouté surtout sa jalousie paternelle ? Dans tous les cas, de sa décision découlaient des conséquences terribles. Son consentement à une union immédiate aurait mis sa fille à l'abri, lui aurait assuré un sûr protecteur, loin des affreuses menaces suspendues à cette heure sur sa tête... peut-être, hélas ! de victime...

En vain, pour le réconforter, Jeanne, à laquelle il ne parvenait point à dissimuler ses scrupules, lui affirmait-elle que, séparée de lui, elle eût connu de pires angoisses ; qu'elle était heureuse, au contraire, d'être à ce moment à ses côtés, partageant les mêmes périls, mais en revanche libérée des affres que lui aurait infligées l'anxiété, l'incertitude où elle eût été de son sort, devinant les longues semaines sans nouvelles, car le blocus ennemi allait les mettre en dehors de toutes communications avec le monde civilisé. Oui, elle bénissait Dieu d'avoir inspiré à son père une résolution grâce à laquelle ils n'étaient pas séparés.

Le père, étonné de cette vaillante tendresse, remerciait son enfant d'un sourire, mais si fugitif et si vague, qu'il n'arrivait pas à détendre le pli soucieux de sa bouche, à éclaircir l'ombre appesantie sur son front. Ses transes étaient si profondes !... Si, déjà, au cours d'une guerre européenne, il eût redouté pour sa fille les excès possibles d'une soldatesque victorieuse, combien plus devait-il craindre ceux de cette race jaune, aux haines si féroces contre le blanc, aux cruautés et à l'imagination si raffinées ! Alors Jeanne levait la main d'un geste confiant et montrait le ciel, à la voûte duquel ne pouvait s'éteindre, pour ses yeux de chrétienne, l'étoile d'espérance !

Et pourtant un secret tourment hantait l'âme de la jeune fille. Elle oubliait sa propre détresse pour songer aux alarmes qui devaient torturer son fiancé, ce Roland, que la volonté paternelle avait éloigné d'elle, — momentanément, pensait-on alors, — et cette séparation serait peut-être éternelle !... Pauvre exilé ! ce serait lui qui connaîtrait les angoisses qu'elle-même eût éprouvées si cruelles loin de son père... Oh ! le péril de ceux que nous aimons, que nous ne pouvons secourir de notre présence, et dont nous sommes condamnés à ignorer les tristes péripéties et le sort, peut-être funestes !... Telle était la lourde part de Roland, et Jeanne se sentait préférer les menaces de sa situation si précaire à la sécurité impuissante, torturée d'incertitude, que les événements infligeaient à son fiancé. Elle ne doutait pas que, s'il l'eût pu, Roland aurait voulu être avec eux, prêt à triompher ou à succomber ensemble. Aussi était-ce pour l'aiseni d'abord que la prière de la jeune fille demandait à Dieu la force et la foi.

La retraite s'opérait lentement, méthodiquement ordonnée, accomplie avec une précision absolue des moindres détails. Chaque ouvrage d'art une fois franchi, le train faisait halte et ne reprenait route qu'une fois sa destruction exécutée. Au passage étaient recueillis les divers postes échelonnés sur la voie. Grâce à la précision des ordres envoyés, aucun d'eux ne manqua au rendez-vous. Aussi, à son arrivée à Lang-Son, le colonel Sauzède se trouva-t-il à la tête de deux bataillons d'infanterie coloniale, d'un autre de tirailleurs tonkinois,